



**EXTRAIT**  
**du**  
**Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

**L'an DEUX MILLE VINGT-QUATRE et le jeudi 11 juillet à 18h30, le CONSEIL MUNICIPAL de la ville de DAX, convoqué le 05 juillet 2024, s'est réuni en mairie dans la salle du conseil, sous la présidence de M. Julien DUBOIS, Maire, en séance publique.**

Nombre de membres afférents au conseil municipal	35	Date de la convocation : 05 juillet 2024
Nombre de présents	30	
Nombre de pouvoirs	5	Date de publication : 16 juillet 2024
Suffrages exprimés	35	

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mme Martine DEDIEU, M. Grégory RENDE, Mme Sarah PECHAUDRAL-DOURTHE, M. Pascal DAGES, Mme Marie-Constance LOUBERE BERTHELON, M. Amine BENALIA BROUCH, Mme Marylène HENAUULT, M. Guillaume LAUSSU, Mme Martine ERIDIA, M. Alexis ARRAS, Mme Martine LABARCHEDE, M. Julien RELAUX, Mme Florence PEYSALLE, M. Vincent MORA, Mme Gisèle CAMIADE, M. Olivier COUSIN, Mme Aline DUZERT, M. Jean-Paul DUBOURDIEU, Mme Sandra LARTIGAU, M. Michel GUILLEMIN, Mme Audrey LALOTTE, M. Guillaume SEGUIER, Mme Fanny MESPLET, M. Régis MALARIK, Mme Axelle VERDIERE BARGAOUI, Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU, M. Pierre STETIN, Mme Viviane LOUME-SEIXO, M. Bruno JANOT.

**ABSENTS ET EXCUSES :** M. Benoît LAMIABLE, Mme Carine BROUSTAUT, M. Patrice BOUCAU, M. Yves LOUME, M. Didier ZARZUELO.

**POUVOIRS :**

M. Benoît LAMIABLE a donné pouvoir à Mme Aline DUZERT,  
Mme Carine BROUSTAUT a donné pouvoir à M. Guillaume LAUSSU,  
M. Patrice BOUCAU a donné pouvoir à Mme Martine DEDIEU,  
M. Yves LOUME a donné pouvoir à Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU,  
M. Didier ZARZUELO a donné pouvoir à Mme Axelle VERDIERE BARGAOUI.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Mme Fanny MESPLET.

**OBJET : MUSÉE DE BORDA - HORAIRES ET TARIFS BILLETTERIE**

**VU** le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L2121-29,  
**VU** le Code du patrimoine,  
**VU** l'avis favorable de la COMMISSION CULTURE DU 2 JUILLET 2024

**CONSIDÉRANT** la réouverture au public du site antique,

**CONSIDÉRANT** la nécessité de permettre une meilleure accessibilité, une plus grande visibilité et d'améliorer la cohérence de l'offre du musée, il semble opportun de coupler les

horaires d'ouverture du site archéologique avec ceux des salles d'expositions temporaires et de réviser la politique tarifaire du musée,

Il est donc proposé que le musée et le site antique soient ouverts, à compter de l'automne 2024 :

- du mardi au dimanche de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00

Comparatif avant 2021 /2024 :

	Avant 2021	2024	Transition jours par semaine
Salles d'exposition temporaire (Carmes)	Du mardi au samedi 14h00-18h00 soit 2,5j/7	Du mardi au dimanche 10h00-12h30 14h00-18h00 /	De 2,5/7jrs à 6/7jrs
Site antique (Cazade)	1h30 sur réservation uniquement en visite guidée 2 jours / semaine soit 0,5 j/7	Du mardi au dimanche 10h00-12h30 14h00-18h00 /	De 0,5/7jrs à 6/7jrs

**SUR PROPOSITION DE Mme LABARCHEDE Martine, Conseillère municipale déléguée, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL PAR 35 VOIX POUR,**

**APPROUVE** les nouveaux horaires d'ouverture au public du musée de Borda, tels que présentés ci-dessus,

**APPROUVE** les nouveaux tarifs d'entrées du musée de Borda tels que figurant en annexe de la présente délibération

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

**Secrétaire de séance,  
Fanny MESPLET.**

**Délibéré en séance,  
Les jours, mois et an que dessus,  
Suivent les signatures au registre  
pour copie conforme,**



**Julien DUBOIS  
Maire de Dax  
Président du Grand Dax**

« La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Pau (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : Villa Noulibos - 50, cours Lyautey - 64000 Pau Cedex, ou par voie dématérialisée à l'adresse <http://www.telerecours.fr/>). »

## ANNEXE TARIFS BILLETTERIE

### Tarifs 2024 :

Nous proposons d'appliquer un tarif unique de 7 euros pour les deux sites (basilique + exposition temporaire)

- > Plein tarif : 7€
- > Chaque premier week-end du mois : gratuit
- > Visite commentée et animations : 1 €
- > Tarif réduit : 4€ pour les 6-25 ans, les groupes constitués (à partir de 10 personnes sur réservation), les étudiants et les personnes en situation de handicap ; habitants de la commune de Dax sur présentation d'un justificatif de domicile, membres de la société de Borda, donateurs individuels souscription Fondation du Patrimoine pour la restauration du site antique (auteurs d'un don inférieur à 50€) valable 2 ans à compter de la date de réouverture du musée et du site en septembre 2024.
- > Pass Famille : 20€ pour 2 adultes et quelque soit le nombre d'enfants.
- > Mon anniversaire au musée : forfait 15€ (pour 15 enfants maximum)
- > Gratuit : moins de 6 ans ; demandeurs d'emploi ; titulaire de la carte Culture ou ICOM ou d'une carte professionnelle des musées ; personnel scientifique ; personnel de la Ville de Dax ; professeurs en préparation d'une visite (réservation effectuée) ; professionnels des offices de tourisme et des syndicats d'initiative des Landes, journalistes sur présentation de carte de presse, invités dans le cadre d'action de développement local, donateur individuels souscription Fondation du Patrimoine pour la restauration du site antique (auteur d'un don minimum supérieur ou égal à 50€) valable 2 ans à compter de la date de réouverture du musée et du site en septembre 2024.

### Comparatif tarification 2023/2024 :

	2023	2024
Plein tarif : 7€	5€	7€
Tarif réduit :	4€	4€
Visite commentée et animation	1€	1€
Mon anniversaire au musée	15€	15€
Pass famille		20€